

ACTIVITE ET RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Paris, le 14 mars 2016- Le conseil d'administration s'est réuni lundi 7 mars 2016 à l'effet d'examiner l'activité et arrêter les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Faits marquants

Clôture de l' OPR sur les titres de la société

En conséquence de la cession des actifs de la Société, l'actionnaire de contrôle a initié une Offre Publique de Retrait (OPR) qui s'est déroulée du 23 décembre 2014 au 9 janvier 2015, sur la base d'un prix de l'action de 1,06€.

Au terme de cette OPR, Yellow Grafton SC, détient 89,11% du capital et droits de vote de la Société.

Résiliation du contrat de liquidité conclu avec Kepler-Chevreux

Dans ce contexte, le contrat de liquidité confié à Kepler-Chevreux, après avoir été suspendu préalablement à l'Offre, a été résilié avec effet du 6 février 2015.

Approbation des comptes annuels et affectation du résultat

Dans sa partie ordinaire, l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2015 a notamment approuvé les comptes annuels de l'exercice ouvert, exceptionnellement, le 1er août 2014 et clos le 31 décembre 2014. Elle a décidé d'affecter ce résultat (+ 283K €) en report à nouveau, celui-ci se trouvant porté à 291K€.

Renouvellement de mandats d'administrateurs

L'Assemblée Générale a également décidé de renouveler les mandats d'administrateurs respectivement, de MM. Vincent Rouget, Olivier Lavigne Delville et de Mme Sophia Chihab-Eddine, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Modifications statutaires suite à la loi "Florange"

Dans sa partie extraordinaire, l'Assemblée Générale a essentiellement décidé de déroger à la loi N° 2014-384 du 29 mars 2014 afin de maintenir le principe selon lequel chaque action donne droit à

.....

une voix au sein des assemblées générales d'actionnaires.

Comptes annuels

Le total du bilan, dont l'actif n'est plus constitué que de trésorerie, s'élève à 879 K€ au 31 décembre 2015, à comparer à 1 769K € au 31 décembre 2014. La variation principale, au passif, est celle du poste "Dettes fiscales et sociales"(- 421K€) qui trouve essentiellement sa contrepartie, à l'actif, dans la réduction des placements à court terme. Lesdits placements à court terme et les disponibilités s'élèvent à 857 K€ à la clôture de l'exercice.

Le compte de résultat n'enregistrant pas d'autres produits que ceux, très faibles, des placements de la trésorerie, dégage une perte de 258,5 K€ après prise en compte d'une charge d'impôt non récurrente de 142,2K€.

Le montant des capitaux propres ressort à 603K€ au 31 décembre 2015 (861K€ au 31 décembre 2014)

Prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes

Le conseil d'administration a arrêté l'ordre du jour et le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée générale qui sera convoquée par le prochain conseil d'administration.

La deuxième résolution afférente à l'affectation du résultat prévoit d'imputer la perte de l'exercice sur le report à nouveau créditeur, de sorte que celui-ci se trouverait ramené à 33 K€.

Perspectives

La Société poursuit sa gestion en extinction .

Relations investisseurs:contact@cfi-france.com

Tél. 33(1)55 90 15 55

www.cfi-france.com